

Référence cartographie des emplois	Correspondance UCANSS
SAN-10-A et SAN-20-A	0502
Corps : IASS AAE CDP	Niveau 6/7
Cotation Groupe RIFSEEP : 3	
<b>Intitulé du poste</b>	
<b>Chargé(e) de mission performance et coopérations</b>	
<b>Intitulé de l'emploi</b>	
Chargé(e) de mission santé	

Création		Remplacement	x
----------	--	--------------	---

Structure	Siège
Direction de rattachement	Direction des coopérations territoriales et de la performance (DCTP)
Directions adjointes	Direction adjointe Financement et performance du système de santé Direction adjointe coopérations et professions de santé en établissements
Pôle	Performance et contrôle de gestion

<b>Contexte</b>
<p><b>L'Agence régionale de santé</b> a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention aux soins, à l'accompagnement médico-social. Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.</p>
<p><b>La Direction des coopérations territoriales et de la performance (DCTP)</b> est chargée de porter deux objectifs structurants et complémentaires de la stratégie régionale, et de coordonner les actions de mise en œuvre dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le développement des coopérations et des mutualisations dans le champ sanitaire (tout particulièrement la mise en œuvre des GHT) et dans le champ médico-social,</li> <li>• la mise en œuvre de la stratégie de transformation du système de santé: équilibre économique des établissements, amélioration et adéquation des organisations et des prises en charges, pertinence des soins et des prescriptions, tout particulièrement dans le champ du médicament.</li> </ul>

La DCTP est composée de trois directions-adjointes :

- Direction adjointe Hospitalisation et Autonomie
- Direction adjointe Professions de santé et des cadres en établissements
- Direction adjointe Financement et performance du système de santé

**La Direction adjointe Financement et performance du système de santé** est en charge de la coordination et du pilotage de l'allocation de ressources tous champs confondus.

Elle est en charge également sur les champs hospitaliers et MS de bâtir et conduire les analyses relatives à la situation financière des établissements et services.

La commission de contrôle T2A lui est rattachée.

Elle est organisée autour de trois pôles :

- pôle allocation de ressources médico-sociales
- pôle performance/contrôle de gestion
- pôle FIR et allocation de ressources hospitalières

**La Direction adjointe coopérations et professions de santé** est en charge de :

- animer en lien avec les partenaires institutionnels compétents (doyens des facultés de médecine et pharmacie et Conseil régional) les formations de santé médicales et para-médicales ;
- accompagner les établissements dans la gestion de leurs ressources humaines ;
- préparer les décisions du DGARS en matière de gestion des cadres de Direction des établissements;
- et également d'enrichir la vision prospective en matière de démographie médicale et para-médicale.

#### Missions/Activités

L'agent a pour missions principales :

**Au sein du Pôle Performance et contrôle de gestion de la Direction adjointe Financement et performance du système de santé :**

- Le suivi budgétaire et financier d'un portefeuille d'établissements (dialogues de gestion, instruction des EPRD, DM, RIA) ;
- L'animation de démarches régionales d'amélioration de la performance (benchmark, outils de pilotage, études capacitaires...) ;
- L'animation du suivi régional des projets d'hébergements hospitaliers (en lien avec l'Assurance Maladie) ;
- L'instruction des projets d'investissement sur le champ sanitaire ;
- La contribution à la thématique chirurgie ambulatoire et RAAC avec le coordonnateur médical (rédaction et instruction d'appels à projets, coaching d'établissements) ;
- La chefferie de projet de l'expérimentation de plateforme transport en lien avec l'Assurance Maladie.

**Au sein de la Direction adjointe coopérations et professions de santé en établissements :**

- La contribution à la démarche de mise en place et de suivi des coopérations territoriales (groupements hospitaliers de territoire, coopérations avec le privé...) :
  - Construction d'outils de suivi,
  - Suivi de la mise en place des GHT (projets médicaux partagés et fonctions support en lien avec les référents au sein de l'ARS),
  - Suivi des projets de coopérations (avec les établissements privés notamment),

- Veille réglementaire,
  - Préparation et suivi d'appels à projet spécifiques GHT (en binôme avec 2<sup>ème</sup> chargé de mission GHT),
  - Préparation des réunions du Comité stratégique régional GHT (en binôme avec 2<sup>ème</sup> chargé de mission GHT),
  - Reporting auprès de l'équipe nationale GHT,
- Le suivi de quatre groupements hospitaliers de territoire bretons :
- Préparation et suivi des rencontres annuelles GHT, et liens avec les établissements supports,
  - Préparation et suivi des contrats hospitaliers de territoire,
  - Liens avec les coordonnateurs thématiques.

#### Conditions particulières

Participation au dispositif d'astreinte administrative (sur la base du volontariat).

#### Catégorie/Corps-Grade/Niveau

Le poste est ouvert aux :

- Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS),
- Attaché(e)s,
- Contractuels(les) de droit public,
- Cadres de niveau 6 ou 7 selon profils

Peuvent postuler les :

- Inspecteurs (trices) de l'action sanitaire et sociale (IASS),
- Attaché(e)s,
- Contractuels(les) de droit public,
- Cadres des niveaux 5B à niveau 7

#### Compétences

Savoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de gestion (principes théoriques de la discipline)</li> <li>- Eléments de gestion budgétaire et comptable, et analyse financière des établissements de santé</li> <li>- Problématiques de santé et leurs déterminants</li> <li>- Environnement institutionnel et administratif</li> <li>- Contrôle interne</li> </ul>
Savoir -faire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité d'analyse et de synthèse</li> <li>- Travail en équipe</li> <li>- Expression écrite</li> <li>- Expression orale</li> <li>- Techniques spécifiques : Excel</li> </ul>
Savoir-être	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens des relations humaines et du service public</li> <li>- Capacité d'adaptation et d'autonomie</li> <li>- Réactivité et autonomie</li> <li>- Rigueur dans la réalisation des missions</li> </ul>

Contact	ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr
Date limite de dépôt des CV et LM	28/02/2019
Date prévisionnelle des entretiens	14/03/2019